

P. GIRAUD, Président
president@sfro.fr

C. CHARGARI, Secrétaire Général
P. MAINGON, Past-Président
N. POUREL, Trésorier

D. AZRIA
I. BARILLOT
PE. CAILLEUX
J.M. HANNOUN-LEVI
C. HENNEQUIN
M. LAPEYRE
I. LATORZEFF
F. LORCHEL
E. MONPETIT
D. PEIFFERT
F. ROCHER

J.J. MAZERON, Directeur Administratif
F. ESCHWEGE, Directeur Honoraire

Administration :

Emilie BAYART

Secrétariat SFRO

sfro@wanadoo.fr

Tél : 06 86 96 56 37

RadioTransNet :

eb.radiotransnet@gmail.com

Tél : 06 60 80 70 74

Site web : radiotransnet.fr

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Bécclère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

Procès-verbal de la réunion Bureau SFRO
du vendredi 11 septembre 2020
de 13h00 à 17h00

Dans les locaux du
Centre Antoine Bécclère
47 rue de la Colonie,
75013 PARIS
Avec retransmission vidéo

Etaient présents physiquement : C. Chargari, P. Giraud, J.J. Mazeron, N. Pourel, F. Rocher et E. Bayart

Etaient présents par vidéoconférence : D. Azria, I. Barillot, D. Peiffert et N. Pourel

Invités : F. Mornex, J.L. Lagrange, M. Michalet (vidéoconférence), O. Pradier (vidéoconférence), J. Thariat, A. Lisbona (vidéoconférence) et Minh-Hanh Ta (SFjRO).

Excusés : PE Cailleux, F. Eschwege, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, M. Lapeyre, I. Latorzeff, F. Lorchel, P. Maingon et E. Monpetit

1. Congrès SFRO 2020 :

Début septembre, il a été décidé de basculer le congrès 2020 en tout virtuel. Ceci peut être fait car la plateforme logistique avait déjà été prévue pour pouvoir assurer la forme hybride du congrès décidée en juin. Le programme des conférences sera maintenu au plus proche de ce qui était prévu. Si par précaution il a été décidé qu'un maximum de d'orateurs devra pré-enregistrer son intervention pour éviter tout déconvenue de dernière minute, il leur est néanmoins demandé, si possible, de se déplacer à l'espace Grande Arche afin de présenter leur intervention en direct pour garder le plus possible un aspect dynamique. Un grand nombre a répondu présent. En revanche, les modérateurs qui ne pourront se déplacer seront remplacés par des personnes présentes en plateau lors de la diffusion de la session. Les orateurs et les modérateurs qui se

déplaceront ne pourront rester toute la durée du congrès dans les locaux de l'Espace Grande Arche. Toutes les communications orales seront pré-enregistrées ce qui permettra de nettoyer les plateaux d'enregistrement en direct entre chaque session. Les posters seront également disponibles sous forme d'une diapositive unique. Les sessions « Mobilités » et « Rencontre ton futur associé » sont entièrement dématérialisées. La session de formation continue proposée par l'AFCOR passe également en tout virtuelle sous forme de conférence Zoom.

Tout le contenu du congrès sera disponible pendant 3 mois après le congrès. Des inscriptions post-congrès seront également possibles le temps de la disponibilité du contenu.

La société MCI relance activement les industriels pour qu'ils maintiennent leurs investissements initiaux et prospecte d'autres compagnies avec les nouvelles formules de communication virtuelles. Enfin, du fait de la disponibilité du contenu en version électronique, il est envisagé de le valoriser par la vente « par morceaux » de certaines sessions pour réaliser des événements « post SFRO » à l'étranger (ex : Maroc, Canada, Belgique...etc) ou en région. Des versions du type « digest » pourraient également être proposées. Ces sessions pourraient être modérées par des membres du bureau.

2. Affaires internes du bureau

2.1. Préparation de l'Assemblée Générale

Compte-tenu du contexte lié à l'épidémie du Covid 19, une ordonnance du 25 mars 2020 prévoit des mesures dérogatoires en matière d'organisation des assemblées générales. L'article 1er vient ainsi préciser que l'ordonnance est applicable aux associations. L'ordonnance dispose que, par principe, sur décision de l'instance d'administration ou du représentant légal agissant sur délégation de cet organe, les assemblées des associations peuvent se tenir sans que les membres de ces assemblées et les autres personnes ayant le droit d'y assister (salariés par exemple), ne participent physiquement à la séance. Dès lors sans qu'une clause spécifique des statuts ou du règlement intérieur ne soit nécessaire, les membres de ces assemblées peuvent se réunir par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Ces moyens doivent transmettre au moins la voix des participants et satisfaire à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations. Cette ordonnance, d'abord applicable à compter du 12 mars 2020 et jusqu'au 31 juillet 2020, a été prorogée jusqu'au 30 novembre par le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020.

De ce fait, l'AG de la SFRO prévue le 8 octobre pourra avoir lieu virtuellement. Pour ce faire une convocation contenant en pièce jointe le rapport moral et financier ainsi qu'un lien de vote sera envoyé au plus tard le 24 septembre. L'AG, sous un format plus court que les années précédentes sera retransmise et les membres cotisants auront jusqu'à la fin de l'AG pour voter. Le résultat du vote sera donné en direct lors de l'AG.

2.2. Nouvelles demandes d'adhésion

Les demandes adhésion des Drs Doré et Henriques sont conformes et sont validées à l'unanimité par le bureau.

3. Groupe Curie

Didier Peiffert indique que le groupe a bien avancé dans l'organisation de la création des bases de

données sur la prostate, le col et les verges mais qu'il reste à présent à s'organiser pour remplir ces bases (financement d'ARC en partie sur fonds propres du Groupe Curie de la SFRO ou par l'intermédiaire d'internes présents dans les services en vue de thèses).

Il est également nécessaire de planifier l'enseignement de la curiethérapie pour 2021, cela doit encore être discuté en interne avant de le diffuser au Bureau.

Pour finir, il indique qu'il faut reprendre le projet de carte interactive des différents Centres de Curiethérapie.

Philippe Giraud indique qu'il est en contact avec la communauté des cardiologues qui a développé un système équivalent et très fonctionnel. Il fera suivre leurs coordonnées pour prise de contact éventuelle. Si la première étape du projet est acquise, la difficulté résidera ensuite dans la mise à jour des données contenues.

Si ce projet voit le jour correctement, P. Giraud suggère de l'étendre à d'autres techniques : radiothérapie stéréotaxique, radiothérapie per-opératoire et radiothérapie de contact endo-rectal.

4. Projets

4.1. RecoRad 2.0

P. Giraud indique que le projet avance correctement : 9 chapitres ont déjà été finalisés et de nombreux autres le sont presque. Si la relecture de chaque chapitre se fait au fil de l'eau et devra être achevée fin octobre, une relecture globale devra être effectuée par un comité réduit courant février voire mars afin que l'ensemble du document soit prêt pour le mois de mai 2021.

Plusieurs pistes sont à l'étude pour optimiser l'aspect multimédia de cette version dont Elsevier et la société en charge des recommandations de prise en charge du poumon en région Rhône-Alpes.

Une fois cette partie achevée, la nouvelle version de RecoRad sera ensuite traduite en anglais par une société extérieure pour être publiée ensuite à l'international.

4.2. Refonte du site web de la SFRO

Certains modules du site web de la SFRO doivent être améliorés pour maintenir à jour les fonctionnalités du site, notamment mieux faire apparaître les modalités pour devenir membres, améliorer le module documentaire (prise de conscience des limitations de la base lors de la crise Covid19 au printemps), moderniser le module de paiement (compatible avec les méthodes de paiement et de sécurisation actuelles, élimination de certains bugs) et inciter les nouveaux membres à payer leur cotisation par l'envoi de message de rappel automatique ou par reconduction tacite.

L'ensemble des modifications a été chiffré :

| Objet (module) | Prix (€) | Utilité |
|-------------------------------|---------------|----------------------|
| docman | 199 | gestion documentaire |
| Joomla 4 | gratuit | |
| CB subs | 199 | module abonnement |
| Community builder | 99 | gestion profils |
| Theme Joomla | 38 | |
| RS Forms | 14,99 | formulaire |
| Community builder profile pro | 24,99 | Amélioration profils |
| TOTAL | 574,98 | |

Il reste encore à chiffrer le nouveau module de paiement, qui d'après Thomas Leroy, en charge de

la maintenance du site web, ne devrait pas excéder 1000€.

Ce budget est validé à l'unanimité par le bureau.

Enfin, E. Bayart indique qu'il est nécessaire de trouver un moyen de faire vivre d'avantage le contenu du site afin de le rendre plus attractif.

Si le bureau s'accorde pour remercier T. Leroy pour tout le travail accompli au niveau du site depuis plusieurs années, le moment est venu de faire appel à un chargé de communication professionnel. Un devis sera demandé à la société MCI.

5. RadioTransNet

E. Bayart revient sur les difficultés de poursuite du projet dues à la pandémie Covid19. Le dernier workshop qui devait être organisé, le 13 mars dernier a dû être annulé, repoussant d'autant la programmation du workshop de restitution, initialement planifié début juillet. Une nouvelle date a été fixée pour l'organisation du workshop de définition des priorités de l'axe traitements combinés qui sera organisé le 11 décembre, toujours à Nantes. Une réunion est prévue tout début octobre pour définir les modalités d'organisation de ce workshop. Le bureau attire l'attention sur le fait qu'il faudra communiquer rapidement sur les priorités déjà identifiées lors des trois premiers workshops.

6. CNP

I. Barillot indique que le CNP d'oncologie, auquel est rattaché l'oncologie radiothérapie, va être financé par la FSM et commencera bientôt de fonctionner de manière indépendante de la SFRO.

Il est indiqué par le bureau qu'il sera important que les formations programmées par l'AFCOR soient référencées dans le DPC. I. Barillot indique que c'est le DPC qui doit proposer à ses adhérents les formations possibles. P. Giraud indique qu'il faut diffuser aux adhérents une information claire concernant les modalités d'inscription au DPC.

7. AFCOR

7.1. Réorganisation des évènements à venir

O. Pradier indique que le Printemps de l'AFCOR a été décalé en septembre puis annulé. Il a été reprogrammé au printemps 2021 sous forme de vidéoconférence afin de limiter les coûts au maximum. Le programme du « Printemps 2021 » sera reporté en 2022.

De plus les formations AFCOR adossées au congrès 2020 de la SFRO se tiendront également sous forme de vidéoconférence en direct. En date du 11 septembre, il y avait 20 inscrits à la formation « Management » et un peu plus de 30 à la formation « IGRT ».

7.2. Modification du conseil d'administration

Y. Pointreau, actuel trésorier de l'AFCOR, a présenté sa démission. Sur proposition du SNRO, le président, O. Pradier a accepté la candidature d' Amandine Ruffier-Loubière, comme remplaçante temporaire jusqu'aux prochaines élections. Cette proposition a été soumise à un vote du CA qui a validé cette nomination. A. Ruffier-Loubière assurera donc cette fonction de trésorière par intérim en attendant le résultat d'un vote lors de l'assemblée générale.

7.3. Trésorerie et Projection 2020/2021

Enfin, du fait du passage temps plein début 2020 d'Angélique Fournigault, assistante coordinatrice de l'AFCOR, et d'une nette baisse de rentrée d'argent consécutif à l'annulation des évènements de 2020, la stabilité financière de l'AFCOR est menacée. Il est nécessaire d'être très prudent. A leur

actuelle, si les événements sont maintenus, l'équilibre financier est estimé de l'ordre d'une année.

8. SFjRO

8.1. HDV Mag

M. Michalet fait part des difficultés cet été pour terminer l'édition du dernier numéro d'HDV Mag qui devait absolument être bouclé pour une sortie au plus tard début septembre alors que le numéro suivant doit normalement être édité au mois d'octobre. Ce retard n'a pas permis une relecture correcte par le comité éditorial. Ce n'est pas la première fois que cette situation se produit et certains relecteurs attirent l'attention sur le fait que s'ils ne peuvent pas effectuer cette tâche correctement, ils se retireront afin d'éviter d'être associés à un contenu non correctement revu. M. Michalet et M.H. Ta assurent que le prochain numéro est déjà prêt et que des mesures ont été prises concernant l'organisation de la rédaction du magazine, notamment la possibilité de regroupement local des auteurs par numéro accélérant ainsi sa production.

8.2. Recommandations « Dr Junior »

Suite à la réforme du 3e cycle des études médicales, la SFjRO a rédigé à la demande de P. Giraud des recommandations concernant le statut de « Dr Junior » et son positionnement au sein des services. Ce texte a été rédigé par V. Bourbone et H. Lopez, et relu par l'ensemble du Bureau.

JL Lagrange tient à faire remarquer les questions qui se posent concernant la validation des acquis, la formation aux techniques particulières et l'autonomisation dans un système de validation progressive. En effet, il est impossible de ne pas valider les DES d'un interne en cours de cursus s'il n'y a pas d'examen final. Cette question est en cours d'étude par le ministère et le CNEC.

Le texte sera transmis au CNEC pour validation puis sera publié dans Cancer/Radiothérapie.

8.3. Premières inscriptions directes SFjRO / SFRO

Il n'y a pas encore eu de demande, ceci est normal car les internes concernés n'ont pas encore soutenu leur thèse. La SFjRO va relancer ses membres concernant la procédure.

8.4. Programme des cours à venir

Les cours d'hiver, prévu en mars dernier, avaient été annulés et sont reprogrammés en décembre. De même les cours de juillet ont été annulés et reportés en juillet 2021. Des devis de virtualisation de ces cours d'abord prévus en présentiel à l'HEGP sont en cours.

9. Questions diverses

9.1. Prise en charge des méningiomes de Grade II

La SFRO a reçu de la part du Dr Loiseau, Neurochirurgien à Bordeaux, une demande concernant l'apposition du logo de la SFRO, sans labellisation, sur un document co-rédigé par D. Pasquier pour l'ANOCEF.

La SFRO accepte de s'associer au texte et propose que G. Noel soit relecteur et que son nom soit inscrit dans la liste des auteurs.

9.2. Projet de décision N°2020-DC-0103 DE L'AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE DU XX/XX/2020 FIXANT LES OBLIGATIONS D'ASSURANCE DE LA QUALITE POUR LES ACTES UTILISANT DES RAYONNEMENTS IONISANTS REALISES A DES FINS DE PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE.

Plusieurs questions se posent concernant les formations reconnues, les audits par les pairs ainsi que

l'évaluation des évènements indésirables qui vont être analysés avec la possibilité d'accès aux données patients et donc non-anonymes.

Par ailleurs, Il est également fait remarquer que la notion de risque a disparu au profit du contrôle qualité.

Des remarques en ce sens sont transmises à l'ASN par P. Giraud.

9.3. Saisine IRSN sur l'IGRT

Ce document, soumis par l'IRSN pour avis, pose la problématique de la prise en compte de doses supplémentaires liées à l'imagerie reçue par les patients. La SFRO estime que le document se disperse et aborde des thématiques, comme la double délimitation, qui n'ont pas leur place dans ce contexte.

Concernant ce sujet, les membres du bureau rappellent la publication dans Cancer/Radiothérapie à venir, co-écrite avec G. Delpon et R. De Crevoisier, ainsi que les nouvelles recommandations RecoRad 2.0 qui reprennent cette thématique..

9.4. Courrier ARS Occitanie

Ce courrier concerne le groupement public/privé d'Oncogard et fait suite à la mise en demeure de l'ARS Occitanie d'appliquer une facturation « publique » commune avec celles du CHU aux activités de la partie privée du centre Oncogard. Il s'agit d'une injonction d'établir un projet médical commun de tarification T2DA avec un reversement mensuel à la partie privée.

Si cette situation est préoccupante, il est rappelé qu'une lettre co-écrite avec le SNRO a déjà été adressée à ce sujet et que cette situation dépasse le cadre d'action de la SFRO et du SNRO.

Le prochain bureau se tiendra

le vendredi 13 Novembre 2020 de 11h30 à 17h00

Au Centre Antoine Béclère - Salle de Réunion 3-4

47 Rue de la Colonie 75013 PARIS